Bitschwiller



Bulletin d'informations semestriel

N° 50 - Octobre 2015



Amélioration pastorale

p. 8-9

Journée citoyenne







p. **11**

Inauguration du McDonald's

p. **12-1**3

Souvenirs historiques

Etat civil 2015



Directeur de la publication : Jean-Marie Michel, Maire de Bitschwiller-lès-Thann
Crédit photos : commission communale, Olivier FIMBEL
Conception et impression **publi-h** uffholtz - **CERNAY ·** Imprimé sur papier recyclé

Naissances

Cette liste n' est pas exhaustive.

Elle est établie en fonction de renseignements donnés par les services de l' état civil du lieu de naissance.

18 janvier	Diane GUYOLARD AICHELMANN	de	Fabrice AICHELMANN et Tatiana GUYOLARD
24 janvier	Louane PILLERI	de	Guillaume PILLERI et Charlène BAUDIN
o6 février	Sofia LOTFI	de	Farid LOTFI et Btisam HANBALI
14 février	Chanel FLOTA	de	Cédric FLOTA et Valérie LUTTENSCHLAGER
o5 mars	Timéo AUBRY MICHEL	de	Michaël AUBRY et Magdalena MICHEL
12 mars	Axel MUNCH	de	Pierre-Yves MUNCH et Camille LIEBER
31 mars	Alycia HARTMANN	de	Cédric HARTMANN et Laetitia KUTTER
03 avril	Gabriel BRINGEL	de	Eric BRINGEL et Adeline CHEVALLIER
29 avril	Clément MEYER	de	Lucas MEYER et Florence KIEFFER
28 mai	Mia ERGELIN KLEIN	de	Lucas ERGELIN et Sandra KLEIN
04 juin	Alicia MANN	de	Edouard MANN et Patricia KESSLER
11 juin	Coline RIETTE	de	Stève RIETTE et Cécile TRITZ
16 juin	Eden AVDYLAJ	de	Leotrim AVDYLAJ et Antigona SYLA
17 juillet	Mélusine KELLER	de	Daniel KELLER et Sophie KIBLER
31 juillet	Camilia FERREIRA CUNHA	de	Alexandre FERREIRA CUNHA et Nathalie GOURLEZ

Décès (1er semestre 2015)

01 janvier	Claudine LIVRELLI née VALLOT
o6 février	Jean-Paul BALLAST
01 mars	Amélie BRUCKER née JOUFFROY
o7 mars	Armand TROMMENSCHLAGER
o8 mars	Claudine SIEGLER née LAURENS
o5 mai	Michel RAMBEAU
18 mai	Miloud RAISSA

29 mai	Bernadette CAFARELLI née BRIEKE
10 juillet	Henri BOESCH
14 juillet	Jeanne GISSY née BRISWALTER
20 juillet	Juliette SCHNEBELEN née IMBERY
30 juillet	Marie Laure JAEGLE née DREYER
31 juillet	Antoinette THOUVENOT née METHIA

Anniversaires 2015/2016

Liste non exhaustive établie en fonction des informations connues en mairie.

• 85^{eme} ANNIVERSAIRE

o5 février	Eugène SCHMITT
18 avril	Liliane MONTAGNON née KOENIG

• 80^{eme} ANNIVERSAIRE

3 novembre	Monique KROMER née JUNG
16 novembre	Hortense FEDER née NAEGELIN
19 novembre	Georgette HUMBRECHT née FACHIN
2 décembre	Marguerite CASIN née QUADRI
29 décembre	Lucienne BOESCH née BROQUET

22 janvier	Gilbert SILVA
3 février	Gisèla KLEIN née MOHRMANN
7 février	Paulette GASSER née WEISS
10 février	Jean-Pierre GASSER
12 février	Virginie TOCCO née D'ANGELO
13 février	Jean DESGRANGES
17 février	Angèle COLOMBO née TSCHIRRET
7 avril	Liliane SCHWALD née FRITSCH
2 avril	Monique ROBERT née HEIDET
19 avril	Françoise HANS née ECKERT
22 avril	Marie Louise AMANN née PFEIFER
23 avril	René WEISSENBERGER

Noces

• NOCES DE PALISSANDRE (65 ans)

30 mars Martin et Anne-Marie HENNY WEISS



Le mot du Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Avec l'automne, arrivent les feuilles d'impôts locaux, taxe foncière et taxe d'habitation.

Elles sont marquées cette année par la décision de l'Etat de réduire de 10 milliards d'euros ses subventions aux Communes, Communautés de Communes, Départements et Régions entre 2015 et 2017.

Les collectivités locales ont réagi à cette perte de recettes par la réduction des investissements, des économies de fonctionnement et des augmentations d'impôts locaux.

Augmentation de la fiscalité intercommunale

Pour sa part, la Communauté de Communes Thann Cernay a décidé une hausse significative de ses taux d'impôts locaux en 2015 pour financer plusieurs mesures :

- nouvelles dépenses imposées par l'Etat : instruction des permis de construire et fonds de péréquation entre communes,
- compensation de la baisse des dotations d'Etat,
- et mise en place de financements pour les Communes de la Communauté.

Lors du vote du budget 2015 de la Communauté de Communes, les représentants de la Commune de Bitschwiller se sont opposés à cette forte hausse des taux mais elle a été approuvée par une très large majorité du Conseil de Communauté.

Cela se traduit par une augmentation du taux d'imposition de l'intercommunalité, différente selon les 3 taxes :

- Taxe sur le foncier bâti : 7,26 % au lieu de 2,26 % en 2014
- Taxe sur le foncier non bâti : 15,45 % au lieu de 11,87 % en 2014
- Taxe d'habitation 12,95 % au lieu de 9,95 % en 2014

Diminution de la fiscalité communale

Pour la Commune de Bitschwiller, la baisse des dotations de l'Etat représente une perte de ressources de près de 100 000 € par an à horizon 2017. Cependant, la décision de la Communauté de Communes d'augmenter ses impôts procure aussi des ressources supplémentaires à Bitschwiller; c'est pourquoi, le Conseil Municipal a décidé une baisse de la fiscalité communale.

L'objectif est de limiter autant que possible la pression fiscale sur les contribuables de Bitschwiller et de réaliser des économies pour compenser l'impact de la réduction des dotations d'Etat.

Légalement, les taux des impôts communaux doivent évoluer du même pourcentage pour les 3 impôts locaux; les taux d'imposition de la Commune ont tous été ainsi réduits :

- Taxe sur le foncier bâti : 10,62 % au lieu de 12,63 % en 2014
- Taxe sur le foncier non bâti : 77,29 % au lieu de 91,96 % en 2014
- Taxe d'habitation : 6,40 % au lieu de 7,62 % en 2014

Je tiens à vous apporter ces précisions compte tenu des grands changements que vous avez pu constater sur vos feuilles d'impôts locaux cette année.

Soyez assurés de l'engagement de l'ensemble du Conseil Municipal pour le bon usage de l'argent public.

Il nous faut à la fois tenir nos dépenses et agir pour maintenir et adapter les services publics à Bitschwiller; vous pourrez en lire quelques exemples dans les pages de ce bulletin.

Je remercie l'équipe qui a préparé ce bulletin et vous en souhaite une agréable lecture.

Jean-Marie MICHEL Maire

Sommaire

Etat-civil - Anniversaires	P. 2
Le mot du Maire	p.3
Décisions du conseil municipal	p. 4 -5
Travaux	p. 6
Amélioration pastorale	p. 7
Journée citoyenne	p.8-9
Voyages scolaires	p. 10
Inauguration du McDonald's - Visite du Sous-Préfet	p. 11
Histoire : Souvenirs de Guerre (1 ^{ère} partie)	p. 12
A la mémoire de Léon Berthold	42
Hommage à André Claret	p. 13
Vie Pratique	p. 14
Classement concours des maisons fleuries Flections régionales	n.15



Les décisions du conseil municipal

Séance du 19 février 2015

Le Conseil Municipal,

- Donne son agrément à trois candidatures pour participer à la 2^e adjudication de chasse du 27 février 2015, à savoir : M. Edouard HEINRICH de THANN, M. Georges SCHUBETZER de LEIMBACH et les Chasseurs du Chauvelin de WILLER-SUR-THUR.
- Approuve l'état d'assiette des coupes de bois 2016 proposé par l'Office National des Forets.
- Décide d'organiser une journée citoyenne et fixe la date au samedi 13 juin 2015. Il s'agit de mobiliser les Bitschwillerois autour de différents chantiers afin de les inciter à s'approprier leur cadre de vie : c'est un projet participatif. Les chantiers potentiels sont listés par M. Michel THROO, Adjoint au Maire, liste qui reste évolutive et adaptable.
- Prend note avec satisfaction de la décision de la SNCF d'entreprendre en 2016 d'importants travaux de modernisation de la voie ferrée dans la traversée de Bitschwiller, notamment en soudant les rails. L'impact sonore au passage des trains sera fortement réduit.
- Prend acte du résultat provisoire du recensement de la population qui fait apparaître une baisse du nombre d'habitants: 1873 bulletins individuels recensés en janvier 2015 contre 1934 en 2010. Mais ce chiffre n'est pas définitif; il faut encore y ajouter les résidents de la Maison de Retraite, les logements non enquêtés et les étudiants. L'INSEE fournira ses chiffres en fin d'année.
- Note qu'à partir du 1^{er} juillet 2015, l'instruction des permis de construire ne sera plus assurée par la Direction Départementale des Territoires, (D.D.T), l'Etat se déchargeant de cette mission. Ce sera la Communauté de Communes de Thann-Cernay qui assumera désormais cette compétence.

Séance du 31 mars 2015

Le Conseil Municipal,

- Approuve le compte administratif 2014 du budget principal, qui permet de dégager un résultat de clôture en fonctionnement de 642 737,25 €.
- Le déficit d'investissement en tenant compte des restes à réaliser s'élève à 65 749,94 €. Le montant des restes à réaliser s'élève à – 22 500 €. L'excédent global de clôture s'établit donc à 576 987,31 € (restes à réaliser inclus).
- Approuve le compte administratif 2014 du budget annexe «service pompes funèbres» qui fait ressortir un résultat de clôture à zéro. Ce budget n'aura plus lieu d'être en 2015, le service de fossoyage étant dorénavant assuré par des entreprises et non plus par les services techniques de la Commune.
- Approuve les comptes de gestion du budget principal 2014 et du budget annexe pompes funèbres 2014.
- Décide d'affecter les résultats du budget principal, de la manière suivante :
 - Investissement :
 65 749,94 € pour assurer la couverture du déficit
 - + 50 000 € de crédits complémentaires
 - = 115 749,94 € au total.
 - Fonctionnement:
 526 987,31 € au compte oo2 en excédent.
- Décide de ne pas augmenter la pression fiscale pour l'année 2015 les bases prévisionnelles des impôts locaux notifiés font apparaitre une augmentation moyenne de 1,70 % à taux constant, soit un apport supplémentaire de 14 624 € par rapport à 2014.
- Cependant il faut tenir compte des deux paramètres suivants :
- La baisse continue des dotations de l'Etat jusqu'en 2017 qui prévisionnellement s'établira au total à 96 165 € à la fin de cette période.

- La hausse significative des taux de la Communauté de Communes de Thann-Cernay qui augmente la fiscalité intercommunale à hauteur de 3 575 531 € qui serait reversée pour la plus grande partie aux Communes. Cette opération fera ensuite l'objet d'un pacte fiscal entre la CCTC et ses 17 Communes membres. M. le Maire se dit opposé à cette augmentation de fiscalité intercommunale qui pèsera lourdement sur les citoyens de la Commune du fait de la hausse des impôts locaux.
- Le Conseil Municipal soutient la position de M. le Maire qui défendra ce point de vue à la CCTC.
- Approuve le budget primitif 2015 budget principal – qui est équilibré en section de fonctionnement en dépenses et en recettes à 2 205 259 €.
 En ce qui concerne la section d'investissement, les dépenses sont fixées à 539 550 € et les recettes à 892 083 €, section d'investissement approuvée en suréquilibre.
- Fixe le montant de l'enveloppe dédiée au régime indemnitaire du personnel communal à 31 500 €. M. le Maire est chargé de la répartition en fonction des responsabilités respectives des agents.
- Fixe les crédits pour l'achat des cadeaux de Noël des élèves des écoles à 1 742 €.
- Vote les crédits scolaires à 2 846 € pour l'école élémentaire et à 1830 € pour l'école maternelle. Un crédit complémentaire de 5 775 € est attribué aux deux écoles pour financer l'achat de matériel divers, de mobilier et le renouvellement de manuels ; il est aussi décidé l'achat d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur portable pour l'école élémentaire et le remplacement du 2e ordinateur de l'école maternelle.
- Prend note qu'aucune classe de « conscrits » ne s'est fait connaître pour organiser les feux de la St-Jean en 2015.



Les décisions du conseil municipal

- Emet un avis favorable quant au bilan de la concertation préalable et aux conclusions de la DREAL pour la future création d'un rond-point au droit du Super U. Il reste à approfondir les points suivants :
 - L'écoulement des eaux du Kerlenbach et du canal usinier ainsi que l'approfondissement du Talweg
 - Les conditions d'écoulement du trafic sur le giratoire notamment aux heures de pointes.
- Décide d'entreprendre les travaux de génie civil du carrefour rue Joffre jusqu'à la limite du ban communal avec Willer-sur-Thur dans le but de remplacer la totalité des mâts d'éclairage public de la rue des Vosges par des mâts LED moins énergivores.
- Fixe le taux de promotion relatif aux avancements de grade pour la catégorie professionnelle Adjoint Technique 1ère Classe, à 100 %.
- Décide de supprimer le poste de Brigadier-Chef Principal à temps complet.
- Décide de charger le Centre de Gestion du Haut-Rhin de lancer une procédure de marché public en vue de souscrire pour le compte de la Commune des conventions d'assurance pour couvrir les risques inhérents à l'ensemble du personnel communal (décès, accident du travail, maladie, maternité etc... pour les titulaires et les non-titulaires)
- Demande la distraction du régime forestier d'une parcelle de forêt au lieudit Schmelzberg et son défrichement en vue de son exploitation par un agriculteur local.
- Emet un avis favorable pour l'agrément de plusieurs permissionnaires du lot de chasse n°1 et des lots de chasse n° 2A et 2B ainsi que pour les gardes-chasse.

Séance du 14 avril 2015

Le Conseil Municipal,

 Décide de diminuer les impôts locaux d'un montant égal à la moitié du reversement programmé par la Communauté des Communes au profit de notre Commune, soit 149 317 € divisés par 2 = 75 000 €, arrondi. Les taux sont votés en conséquence, soit

- Taxe d'habitation 6,40 %
- Taxe foncière sur le bâti 10,62 %
- Taxe foncière sur le non bâti 77,29 %
- Le produit net attendu s'élève à 395 140 € pour l'année 2015. M. le Maire a voté contre la hausse significative des impôts locaux décidés par la Communauté de Communes estimant que ce n'était pas à la seule population villageoise de supporter les pertes de revenus dues à la politique gouvernementale. La Communauté des Communes a fixé des augmentations de ces impôts locaux pour effectuer ensuite des reversements aux Communes.
- S'associe aux commentaires du Service Rivières et Barrages quant au projet du Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhin-Meuse ainsi que sur le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI).
- Décide d'acquérir à l'euro symbolique une parcelle de terrain de 64 m² constituant l'actuel trottoir, rue du Chemin de Fer, aux héritiers de Charles Gully (ex Maison KROMER).
- Décide de créer un poste d'agent contractuel sur un emploi non-permanent pour faire face à une absence de personnel.

Séance du 29 juin 2015

Le Conseil Municipal,

- Approuve le pacte financier et fiscal régissant les relations entre la Communauté de Communes et ses Communes - membres sur la période 2015-2020, se composant d'un document cadre et d'un règlement d'intervention des fonds de concours annexé.
- Approuve la nouvelle répartition du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) entre la Communauté de Communes et ses Communes membres.

Selon cette nouvelle répartition, le reste à charge de notre Commune s'élève à 3 411.91 € au lieu des 14 000 € initialement prévus. La Communauté de Communes prend à sa charge 13 314,09 €.

- Approuve l'organisation à l'échelle de la Communauté de Communes de Thann-Cernay des ressources pour l'instruction des permis de construire et autorisations d'urbanisme ainsi que des certificats d'urbanisme et approuve la convention à passer entre la Commune et la Communauté de Communes.
- Donne son agrément à plusieurs candidatures en tant que permissionnaires du lot de chasse 2B.
- Décide d'adhérer à la charte Natura 2000 pour les propriétés incluses dans le site (au-dessus de 900 m d'altitude). L'agrainage sous quelque forme que ce soit sera interdit dans les zones classées Natura 2000. Cette adhésion concerne la zone de protection spéciale désignée au titre de la directive européenne oiseaux et celle relative aux promontoires siliceux.
- Prend note de l'attribution du marché de travaux relatif aux travaux de génie civil de la rue des Vosges pour la mise en souterrain du réseau d'éclairage public à l'entreprise WERNY pour un montant de 59 499,70 € H.T.
- Prend note du choix du bureau d'études chargé de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) soit le Cabinet PRAGMA-SCF de PLOBSHEIM qui a présenté la meilleure offre.
- Décide d'attribuer un contrat de mandat de vente pour un terrain communal sis rue de l'Industrie à la Société ALAIN G IMMOBILIER de WITTELSHEIM ainsi qu'à la Société MH IMMOBILIER de THANN et fixe le prix de vente du terrain à 42 640 € H.T.
- Attribue une subvention exceptionnelle de 200 € au Club Vosgien de Thann pour les importants tra-vaux réalisés en forêt communale notamment sur le sentier des chamois.
- Fait le bilan de la journée citoyenne qui a rencontré un beau succès.



Eclairage public rue des Vosges

La deuxième tranche des travaux d'enfouissement souterrain des réseaux électriques servant à l'alimentation de l'éclairage de la rue des Vosges a été réalisée par l'entreprise Werny du 18 juin au 20 aout.

La Communauté de Communes a fourni des candélabres de nouvelle génération (basse consommation) qui remplacent les anciens poteaux ainsi que les mâts qui étaient fixés sur les façades privées depuis la rue Joffre jusqu'à l'impasse rue des Vosges. Une nouvelle tranche de pose de candélabres qui reliera Willer est programmée pour la fin d'année.

Mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la rue des Vosges

Profitant des travaux d'éclairage public dans cette rue, les trottoirs ont été abaissés côté rue Joffre et rue du Chemin de Fer ; un traçage a été réalisé à l'entrée côté droit de la rue Joffre ainsi qu'un passage protégé en traverse de cette rue pour sécuriser les piétons.

Traitement des eaux de pluie rue de la Tuilerie

Des travaux de mise en conformité de l'écoulement des eaux de pluie rue de la Tuilerie ont été réalisés par la Sté Royer.

Réfection du revêtement de sol de la salle de sport

Après 25 années, le tracé des limites des différentes aires de jeux de la salle de sport s'est effacé en partie ; durant les mois de juillet et d'août, le sol a été décapé par nos services, retracé par la Sté SATD et enfin ciré par la Sté ONET. Les sportifs pourront à nouveau pratiquer leurs loisirs dans les meilleures conditions.



Achat d'un nouveau tracteur pour l'atelier communal

Les services techniques se sont équipés d'un nouveau tracteur multifonction au prix de 26 150,27 € HT.







Ouverture du pâturage dans le massif du Kuppen

Pour renouer avec les traditions pastorales du XIX^e siècle des travaux de défrichement, de débardage et d'ensemencement du terrain ont été réalisés au Kuppen.

Grâce au dispositif du Gerplan, le plus gros des travaux a été financé par l'Etat, le Département, la Région et la Commune.

Les aménagements ont été réalisés de fin 2014 au printemps 2015 par les Entreprises Chalgoumi et Kretz.

Pour réaliser ce projet il fallait bien sûr un exploitant et c'est à Fabrice MARBACH, qui avait exprimé sa volonté d'exploiter ce pâturage dès 2005, que le Maire a remis officiellement les clés qui ouvrent les 3 ha d'un espace désormais clôturé et végétalisé.

Cette remise des clés s'est effectuée lors de l'inauguration le mardi 18 août en présence d'une délégation d'élus, ainsi que de proches voisins du pâturage qui ont rejoint les nouveaux exploitants du Kuppen par le chemin du Diebtal.



Après l'effort de la grimpette, tout le monde a pu apprécier la vue panoramique retrouvée sur les toits de Bitschwiller-lès-Thann. Pour agrémenter la pause, Valérie et Fabrice Marbach ont proposé à l'ensemble des personnes présentes les saveurs exquises du Thurtàl, le tout accompagné des notes d'accordéon de Gilbert et aux sons du cor des Alpes de Fabrice, en tenue de marcaire.

Autour de ce pré, les sentiers réaménagés sont accessibles à tous, sportifs, écoliers et randonneurs, venez retrouver les chèvres, premières occupantes du Kuppen et laissezvous charmer par la beauté du paysage!





Une journée extraordinaire, la journée citoyenne de Bitschwiller



Samedi 13 juin, 8h, 125 personnes se sont rendues à la salle des fêtes communale!

Ces 125 volontaires ont répondu présent à la première journée citoyenne de notre village.

Après remise du matériel, les différents groupes ont rejoint les chantiers. C'est avec maestria, détermination et professionnalisme qu'ils ont accompli leur tâche tout en gardant une bonne humeur qui faisait vraiment chaud au cœur.

Chacun heureux et fier de passer une journée ensemble pour aider à embellir le village.

A 9hoo, une petite pause-café accompagnée de petits gâteaux très appréciés est livrée sur les chantiers par Denise et Ketty.

Midi sonne, tout le monde s'est rendu à la salle des fêtes où un excellent repas bien mérité attendait l'ensemble des participants. Une distribution de tee-shirts souvenir a précédé le rassemblement pour la photo de groupe (voir couverture).

Le repas assorti du verre de l'amitié offert par la commune a permis aux participants de partager les expériences des 15 chantiers en toute convivialité. Une démonstration d'utilisation des défibrillateurs par nos valeureux sapeurs-pompiers a conclu ce moment de détente!

14hoo reprise des chantiers et fin vers 17hoo!













Une journée extraordinaire, la journée citoyenne de Bitschwiller (suite)



Quelle belle journée, que de bons souvenirs, un seul souhait : recommencer cette aventure l'année prochaine avec encore plus de participants.

A noter que nous avons eu le plaisir d'accueillir une délégation de la région PACA emmenée par M. Jordan, maire de Berrwiller et initiateur des journées citoyennes.







LISTE DES CHANTIERS

- Nettoyage du lit du Kerlenbach derrière l'étang
- Nettoyage et mise en peinture des tables et bancs à la place de la Fonderie
- Création d'un hôtel à insectes
- Nettoyage du sentier de la Chataigeraie et de ses abords
- Mise en peinture des croix au carré militaire et entretien du site
- Peinture et rénovation du mobilier à l'abri du Vogesapfad
- Aménagement d'une placette avec bancs au Kuppen
- Mise en place d'un grillage et peinture à l'aire de jeux rue des Vosges -
- Peinture du préau et des agrès à l'école maternelle
- Nettoyage de l'entrée et des abords de la grotte à la maison de retraite
- Mise en peinture de la fontaine
- Rénovation des bancs autour de la salle des fêtes et installation d'une clôture
- Atelier enfants : création d'un panneau pour la sécurité des enfants devant l'école élémentaire

La grotte de Lourdes a été construite dans les années 1950 par Albert Belzer, « drGartner vum Schloss », le jardinier de la Maison de Retraite.

Il l'a bâtie en reconnaissance de la quérison d'une grave maladie de son épouse.

Ce fut longtemps un lieu de piété populaire : les paroissiens



du village montaient en procession à la grotte pour les fêtes des Rogations et de l' Assomption.

Merci et bravo aux bénévoles qui ont mis « tout leur cœur » pour restaurer ce lieu de paix.

Les enfants d'Albert BELZER: Antoinette, Marie-Marthe et Albert.



Verdun au cœur du centenaire ou souvenir d'un Grand Voyage...

Un « voyage de mémoire » sur les hauts lieux de la Première Guerre Mondiale avec la découverte de nombreux sites historiques comme le Fort de Vaux, le village détruit de Fleury, l'Ossuaire et le cimetière de Douaumont... mais aussi, un voyage pour apprendre à vivre en groupe, à respecter ses camarades et se prendre en charge...





Séjour à Luttenbach du 22 au 26 juin 2015 sur le thème du Moyen-Age



Le séjour se termine par l'adoubement : les écuyers et écuyères deviennent chevaliers et chevaleresses!

Tous les élèves de l'école, ainsi que leurs maîtresses tiennent à remercier la Commune de Bitschwiller-lès-Thann et l'Association de l'Ecole pour leur importante participation financière sans laquelle ces projets n'auraient pas pu être menés à terme.

Inauguration du McDonald's bitschwiller-les-thann.fr de BITSCHW ILLER-les-THANN, le 7 septembre 2015

L'enseigne McDonald's qui s'est installée à côté du SUPER U constitue une nouvelle offre de restauration et d'animation pour la commune, qui vient compléter le tissu existant à Bitschwiller.

Les travaux de construction ont démarré en mai 2015 pour se terminer début septembre 2015. Ce chantier s'est déroulé sans grande perturbation et a embelli le secteur.

Cette zone a une longue tradition économique : dès le moyen âge, des forges s'y sont d'abord installées lors de la construction de la Collégiale de Thann. Le site bénéficiait d'un canal avec une chute d'eau, juste derrière le bâtiment du McDonald's. Les abords de ce canal ont été joliment aménagés lors de ce chantier.

Au 18e siècle, une scierie s'y implante; puis au 19^e siècle une importante activité textile autour des familles d'industriels Bouché puis Scheurer, activité qui se poursuit en aval avec l'entreprise Scheurer-Lauth.

Dans les années 1980, la proximité de la RN 66 devient un atout pour l'activité commerciale avec l'implantation du Super U. Les discothèques «LE ROLLS » puis « LE NIKITA» s'y installent ensuite jusqu'en 2007.

Monsieur Terry McEvoy, son gérant, exploite également quatre autres restaurants McDonald's, à Cernay, Guebwiller, Mulhouse (Illberg) et Lutterbach.

Cette réalisation représente un investissement d'environ 1 million d'euros et a permis la création de 39 emplois.

Ce restaurant répond à un nouveau concept, où le client ne commande plus au comptoir mais sur des bornes électroniques ; il y choisit les produits et l'endroit où il veut s'assoir. Le service est ensuite assuré à table, garantissant un produit cuisiné dans l'instant. Les commandes peuvent aussi s'effectuer sur le web à l'adresse suivante :

www.restaurants.mcdonalds.fr/?address=68620



Dans le prochain bulletin, nous parlerons de la création d'une nouvelle surface commerciale de 800 m² qui proposera cinq à six cellules de 80 à 200 m².

Visite du sous-préfet le 10 juin 2015

M. Daniel Mérignargues, nouveau sous-préfet de Thann-Guebwiller, tient à aller à la rencontre des communes de son arrondissement ; Bitschwiller a fait partie de ses premières visites. La Mairie a eu l'honneur et le plaisir de l'accueillir le 10 juin pour une présentation de la Commune.

Le Maire et les adjoints lui ont exposé l'histoire et la réalité de la commune en 2015 : population, géographie, équipements

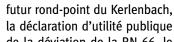
publics, investissements récents, entreprises, tissu associatif.

Plusieurs questions concernant notre commune et ses relations avec l'Etat ont été abordées : le de la déviation de la RN 66, le plan numérique, le financement de l'ONF, le statut des Brigades Vertes, l'accessibilité des handi-capés, les rythmes scolaires, la baisse des dotations de l'Etat.

Sa visite s'est ensuite poursuivie sur les chantiers d'entreprises de la Commune : le nouveau bâtiment de la Sart ainsi que les chantiers du McDonalds et de la nouvelle barrette commerciale près du Super U.

Très attentif à l'emploi et au développement économique, M. Mérignargues a apprécié le dynamisme des entreprises de Bitschwiller.

A la fin de cette matinée bien remplie, M. Mérignargues a exprimé ses remerciements pour l'accueil qui lui a été réservé et sa satisfaction de la visite qui lui a permis de découvrir Bitschwiller «sur le terrain». La Commune a trouvé en M. Mérignargues un interlocuteur attentif, chaleureux et coopératif.



는 De gauche à droite : Jean-Marie Michel, Maire, Daniel Mérignargues, Sous-Préfet, Erick Braquet, PDG de la Sart Von Rohr.

Histoire

Première partie

Souvenirs de guerre : la vie d'un soldat sur le front en 1914 - 1918

Nous reproduisons ci-dessous la narration de quelques événements de la Grande Guerre qui se sont déroulés dans notre vallée. On trouvera également quelques considérations sur l'état d'esprit dans lequel se trouvaient les combattants. Le tout est extrait d'un carnet tenu par Adrien GUINET, un simple soldat, muletier et, par moments, cuisinier. En tant que muletier, il assurait le ravitaillement des combattants sur le front. C'était une tâche très pénible en hiver, et très dangereuse car il allait avec sa monture jusqu'aux avant-postes où il était particulièrement exposé aux tirs ennemis. Mais son rôle était primordial car d'hommes comme lui dépendait l'acheminement en vivres et munitions des soldats qui combattaient en première ligne. Nous avons laissé, dans le texte, les termes utilisés comme «Boches» pour désigner les Allemands. Nous avons également laissé la désignation des lieux telle qu'elle se trouve dans l'original.

J.P.GASSER

28 novembre 1914

« L'accueil que nous avons reçu à RANSPACH nous a vraiment surpris tant il était contraire à celui que les nôtre avaient reçu à SOULZEREN. Ici c'est le sentiment français qui règne dans toute son intensité... Une très jolie vallée qui s'étend de WILDENSTEIN à THANN, baignée par la THUR, traversée de KRÜTH à THANN par une voie de chemin de fer, entourée de montagnes et ces dernières complètement garnies de forêts de sapins et hêtres. L'industrie y est aussi très prospère (en temps de paix)... Les villages ou bourgades ne sont éloignées les uns des autres que de 2 à 3 kilomètres, d'un aspect très attrayant avec les maisons très basses, les toits rouges, les volets verts, mais en dehors des grandes artères, une mauvaise habitude que l'on a jamais pu corriger, ce sont les tas de fumier devant la porte...

10 janvier 1915

Les Allemands ont envoyé hier 6 obus de aros calibre sur BITSCHWILLER...

4 février 1915

Notre chef de détachement à MOOSCH n'a pas fait preuve ce soir de beaucoup d'humanité: un des nôtres devant être immédiatement conduit à l'hôpital, le médecin major envoie chercher le chef de détachement pour régulariser l'affaire, il n'a pas voulu se déranger et a nettement répondu qu'il ne voulait pas risquer de prendre froid pour un homme. Il n'est pas seulement content de se dérober à l'accompagnement des convois de vivres, je dirais presque lâchement, car c'est la seule peur des obus qui le gêne pour venir, il faut encore qu'il nous traite comme des chiens, c'est charmant!

4 mars 1915

Pendant tout le temps que nous sommes restés à WILLER, nous avons eu un service très pénible et très dangereux, mais pour les hommes et les brigadiers seulement car nos sous officiers et notre officier n' ont su ce que c' était que le feu que par les obus qui sont tombés à WILLER, car ils ne sont jamais venus avec nous au ravitaillement, quoique réglementairement, les sous officiers doivent accompagner les convois. Ils s' occupaient surtout de bien vivre, mais ils n' ont jamais su seulement où nous allions ravitailler et notre officier a été tout étonné un jour que je lui disais que j' avais failli me faire tuer...

8 juin 1915

... Les Boches ont bombardés ce matin l'usine d'obus de BITSCHWILLER, le bombardement a duré de 4 heures à 10 heures du matin, à raison d'un obus par minute. L'usine a pris feu et a été complètement détruite ainsi que quelques maisons environnantes. La femme du directeur a été tuée, ses deux fils ont déjà été tués dans nos rangs à la prise de HARTMANN. Nous étions montés avec quelques camarades sur un coteau de WILLER. Ce point a été un joli observatoire d'où l'on découvre presque

toute la vallée. Nous avons donc très bien vu tout ce qui s'est passé, c'est de là que nous avons pu prendre une photo. Les obus nous passaient sur la tête, les chevaux s'enfuyaient à travers champs à toute allure. Les civils s'en allaient aussi à pleines routes. Le spectacle était terrifiant.

9 juin 1915

Il est encore tombé quelques obus sur BITSCHWILLER: une femme a encore été tuée et quelques militaires tués ou blessés, il ne reste à peu près plus rien de l'usine. Ce que je ne m'explique pas c'est que hier pendant le bombardement de l'usine un aéro boche a continuellement survolé l'endroit en réglant le tir et qu'aucune de nos pièces lui a tiré dessus: il a fait ce qu'il a voulu, ceci nous l'avons vu.

15 juin 1915

Vive alerte ce matin à 4 heures, notre officier vient nous réveiller, nous faire préparer nos paquetages et nos mulets tout prêts à partir. Nous devons paraitil être bombardés par les Boches. Nous n'acceptons pas de bonne grâce ce départ, car il est parfaitement possible de mettre nos mulets en lieu sûr sans afficher un départ qui ressemble plutôt à une fuite, ce qui ne serait du reste pas très français et cela produirait un effet déplorable sur la population, le moral n'est déjà pas des meilleurs à ce moment, il ne faudrait encore pas l'affaiblir par un manque de sang froid; nous savons bien ce que c'est que de recevoir des marmites, nous en avons assez reçu cet hiver et nous avons pourtant toujours continué notre service. Heureusement le bombardement annoncé ne s' est pas produit. Nous avons continué nos ravitaillements comme à l'ordinaire. Nous couchons dans nos baraquements neufs depuis hier soir ».

A suivre au prochain numéro.

Mémoire



Hommage à Léon Berthold



Samedi 18 avril, dans un grand recueillement, le Souvenir Français, l'UNC, la municipalité, un détachement de sapeurs pompiers et une nombreuse assistance ont commémoré le 70° aniversaire de la mort du démineur Léon Berthold, devant la stèle érigée à proximité de la place des Canaris.



La famille, représentée par une vingtaine de personnes, a participé à cette cérémonie du souvenir avec beaucoup d'émotion.

Après un hommage rendu à Léon Berthold par Jean-Marie Michel, Maire, Roger Zerringer, Président de l'UNC et Alain Schouler

représentant le Souvenir Français, deux gerbes ont été déposées en témoignage de reconnaissance.

Au cour de la cérémonie, les personnes rassemblées par l'évènement ont entonné une vibrante Marseillaise.

A l'issue de la cérémonie, la réception organisée à la mairie a été l'occasion d'échanges chaleureux et a permis d'évoquer de nombreux souvenirs.



Hommage à André Claret



Sous un soleil automnal bien agréable a eu lieu lundi 21 septembre une manifestation fort émouvante à l'occasion de la visite d'une classe d'Entremontle-Vieux (Savoie) au carré

militaire pour se recueillir sur la tombe d'un enfant du village, André Claret, mort pour la France le 8 janvier 1915 (Tombe n°19) sur les hauteurs de Steinbach.

A l'initiative de la très dynamique enseignante Gaëlle Brancaz qui a organisé le déplacement à Bitschwiller après être passé au Vieil Armand, une cérémonie chargée d'émotion s'est déroulée en présence de 35 enfants et de plusieurs accompagnants.

La municipalité représentée par Jean-Marie Michel, Maire, l'UNC par Roger Zerringer, le Souvenir Français par Alain Schouler, ont rappelé les conditions de la mort de André Claret et la situation locale de l'époque.

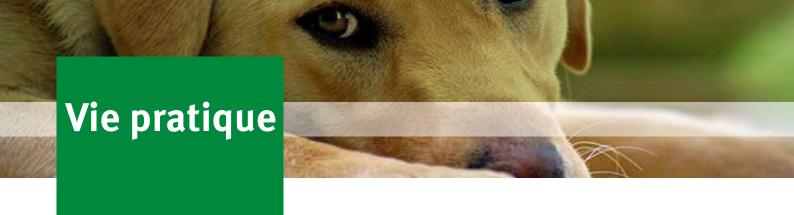
Après la lecture d'un message par Gaëlle Brancaz s'adressant à André Claret pour lui donner des nouvelles de sa famille et lui dire que de nombreuses manifestations



ont eu lieu ou vont avoir lieu pour lui rendre hommage, plusieurs chant ont été interprétés par les enfants. La tombe a été fleurie par une petite fille descendante de la famille Claret et des messages ont été lus par les enfants.

Après un dépôt de gerbe au monument aux morts du carré militaire effectué par Jean-Marie Michel, Alain Schouler et 2 enfants, une poignante Marseillaise a été interprétée par l'ensemble de l'assistance.

La cérémonie, dont les différents moments ont été annoncés par le Chef de Corps des sapeurs pompiers, Pierre Rebischung, s'est terminée par un moment d'échange bien apprécié par l'assemblée.



La collecte des déchets

Les habitants de Bitschwiller participent efficacement à la collecte des déchets. Leur capacité de tri influence positivement leur redevance. Nous souhaitons néanmoins attirer votre attention sur les règles de collecte des poubelles.

Il est rappelé de sortir les déchets (sacs de tri, bac brun ou gris) uniquement la veille du jour de collecte après 20h.

En hiver si la collecte est impossible, il suffit de laisser les poubelles dehors, elles seront collectées dès que possible. La rue de la Gare dispose d'un emplacement (derrière la salle des fêtes) dédié à la collecte du verre et des huiles. La dépose de tout autre déchet est interdite.

Le respect des horaires de dépôt, entre 7h et 22h, est une marque de civilité.

En cas de doute contactez le syndicat mixte au 03 89 75 29 05.



Accessibilité

Afin de garantir une meilleure accessibilité des piétons, les trottoirs ne doivent pas être encombrés par des véhicules ou stockage divers, sauf marquage particulier (chantiers de rénovation des chaussées, accès aux personnes à mobilité réduite).



Animaux errants



Les animaux domestiques communs (chiens, chats...) et depuis quelques temps les nouveaux animaux de compagnie (serpents, furets, iguanes...) peuvent être trouvés errants ou mal soignés. Les Gardes de la Brigade Verte sont formés et équipés pour la capture de ces animaux et travaillent notamment en collaboration avec la SPA. **Tél de la Brigade Verte 03.89.74.84.04.**

Les animaux sauvages blessés à la suite d'une collision avec un véhicule ou égarés dans un jardin peuvent être capturés par la Brigade Verte et relâchés dans un endroit approprié. Elle peut également faire appel à un vétérinaire ou à une association habilitée (LPO, Sauvegarde Faune Sauvage, etc.) pour lui prodiguer les premiers soins ou encore faire appel au Garde Chasse local.



Concours des maisons fleuries : 25 juillet 2015

Il a fait très chaud cet été! Avoir de belles fleurs est une passion, et demande beaucoup d'attention.

Grâce à la décoration florale, une maison anodine révèle son cachet. Le jury de la commission des maisons fleuries a effectué le tour des jardins inscrits au concours annuel, entouré de professionnels des espaces verts. Pour apprécier au mieux les qualités et les initiatives des jardiniers, les membres du jury ont examiné l'harmonie des couleurs et des plantes, la propreté ainsi que l'originalité.

… → Maisons avec jardin :

- 1^{er} prix : EDEL Dominique 12 rue de la Tuilerie

Egalement primés :

- KUTTLER Nicole 34a rue Joffre
- JENTSCH Ginette 7 rue du Grand'Pré
- BILGER Catherine 28 rue du Chemin de Fer
- JACOB Georges 26 rue du Rhin
- DEN DRYVER Gérard 10a rue Bellevue.

...→ Balcons et Terrasses :

- 1^{er} prix : MURA Michel 10a rue du Castel Fleuri

Également primée :

SCHUWER Jacqueline 45 rue des Vosges.

··· Restaurant/Commerce:

Aux Saveurs du Thurtàl 1 rue Joffre



1er prix : catégorie maisons avec jardin



1^{er} prix : catégorie balcons et terrasses

La remise des prix aura lieu lors de la réception des vœux du maire en janvier 2016.

Les élections régionales



"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE

régionales 2015

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015 afin d'élire les conseils régionaux pour un mandat de 6 ans. La réforme territoriale va faire naître 13 nouvelles régions issues de la fusion des 22 actuelles au 01 janvier 2016. Notre nouvelle région réunira l'Alsace, la Lorraine et la Champagne Ardenne.

Les compétences des Conseils Régionaux touchent de nombreux aspects de la vie quotidienne des citoyens tels que les transports, les lycées ou encore l'emploi etc...

Le bureau de vote se tiendra à l'école maternelle. Pensez à vous munir de votre carte électorale et d'une pièce d'identité pour voter.

Horaires: de 8h à 18h







